

Scam* Comment remplir le bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle ?

A bulletin de déclaration

Le bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle permet à la Scam d'identifier vos œuvres et ainsi de vous régler les droits relatifs à chaque exploitation. Ce bulletin permet également aux différents auteurs de l'œuvre de convenir d'un partage des droits.

B diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

Ce bulletin est la conséquence pratique de la réforme du barème audiovisuel votée par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2005. Toutes les œuvres diffusées à compter du 1^{er} janvier 2006 doivent être déclarées à la Scam à l'aide de ce nouveau bulletin. Les anciens bulletins ne sont pas valables pour les œuvres diffusées à compter de cette date, mais les œuvres diffusées avant le 1^{er} janvier 2006 peuvent être déclarées sur ce bulletin.

C titre de l'œuvre

Indiquez le titre de l'œuvre **diffusée** et non le titre indiqué dans votre contrat de production qui peut être différent.

Si l'œuvre est diffusée en plusieurs parties, indiquez le titre global et non le titre de la 1^{ère} partie (les titres de chaque partie doivent être mentionnés dans la rubrique « diffusion » en bas de la page 1, voir zone H). Le nom du magazine ou de la série ne doit pas être indiqué ici, mais dans le champ approprié dans la rubrique « genre » (voir zone E).

D durée de l'œuvre

Indiquez la durée totale de l'œuvre. La durée diffusée doit être mentionnée dans la rubrique « diffusion » en bas de la page 1.

Pour les documentaires diffusés en plusieurs parties, indiquez la durée totale de l'œuvre ou N fois la durée de chaque partie.

Scam* **Bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle** (1)

diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

A : Numéro d'œuvre, N° de l'œuvre, Centre de Code

B : diffuser à compter du 1^{er} janvier 2006

C : titre de l'œuvre

D : durée de l'œuvre

Genre de l'œuvre déclarée (cocher la ou les cases correspondantes)

documentaire unitaire et grand reportage unitaire

diffusion en une seule partie

diffusion en plusieurs parties, combien: _____

diffusion dans une collection (indiquer un bulletin par œuvre), titre de la collection: _____

reportage, titre du magazine: _____

série, titre de la série: _____

géométrique et habillage

téléjournal

hebdomadaire

mensuelle

autre (préciser): _____

Diffusion

	diffuseur	date	heure de diffusion	durée diffusée
1^{ère} diffusion		__/__/__	h	min
Pour une première diffusion en plusieurs parties				
titre de la partie 2		__/__/__	h	min
titre de la partie 3		__/__/__	h	min
titre de la partie 4		__/__/__	h	min
Pour les documentaires unitaires et les grands reportages unitaires, mentionner la case « diffusion » pour la 1 ^{ère} diffusion, le titre de la case documentaire.				
rediffusion		__/__/__	h	min
rediffusion		__/__/__	h	min

(1) Remplir par l'auteur, adresser à la Scam.

E genre de l'œuvre

Chaque œuvre ne peut relever que d'un seul des quatre genres ; cochez la case qui vous paraît appropriée à l'œuvre que vous déclarez et complétez les renseignements demandés. Pour connaître la définition de chacun des genres, reportez-vous au document « Le barème audiovisuel » ou consultez le site www.scam.fr, rubrique La Scam > percevoir vos droits. Le Pôle relations auteurs est également à votre disposition pour vous répondre par téléphone (01 56 69 58 72 / 58 66 / 58 75).

F diffusion en plusieurs parties

Pour les documentaires unitaires et grands reportages unitaires diffusés en plusieurs parties, reportez vous à la rubrique « diffusion » pour mentionner le titre et les dates de diffusion de chacune des parties.

G autre

La case « autre » sert à désigner une diffusion exceptionnelle de génériques et habillages c'est-à-dire sans périodicité régulière.

H diffusion

Indiquez les renseignements relatifs aux diffusions (et éventuellement aux rediffusions) de l'œuvre. La Scam rapproche ces informations avec les conducteurs fournis par les diffuseurs.

I inserts d'œuvres

Si vous avez inséré des extraits d'œuvres préexistantes ou non, vous devez impérativement les mentionner afin que la Scam puisse également identifier voire rémunérer les auteurs de ces œuvres.

J origine

Indiquez, par exemple, la banque de données ou le nom du producteur auprès duquel vous avez obtenu l'extrait mentionné.

K durée utilisée

Indiquez la durée de l'extrait inséré dans votre œuvre.

Scam* Bulletin de déclaration d'une œuvre audiovisuelle (1)
diffusée à compter du 1^{er} janvier 2006

Genre de l'œuvre déclarée (cocher la ou les cases correspondantes)

Diffusion

titre de diffusion	diffuseur	date	durée (en minutes)	diffusion
titre de la première diffusion en plusieurs parties				
titre de la partie 2				
titre de la partie 3				
titre de la partie 4				
rediffusion				
rediffusion				

Inserts d'œuvres dans l'œuvre déclarée

Toutes les œuvres insérées, quelle que soit leur durée, doivent être indiquées. Si le libellé ci-dessous est insuffisant, vous avez la possibilité d'ajouter une liste complémentaire au présent bulletin. Dans ce cas, merci de cocher la case liste annexée.

œuvres audiovisuelles (cinématographiques, télévisuelles, vidéos, etc.)	titre	auteur	origine	durée utilisée

œuvres sonores (archives sonores, radiophoniques, enregistrements...)	titre	auteur	origine	durée utilisée

textes (livres, revues, articles, entretiens...)	titre de l'ouvrage cité de l'œuvre	auteur	éditeur	durée utilisée

œuvres interactives (sites, logiciels...)	titre	auteur	éditeur	durée utilisée

images fixes (photos, dessins...)	titre	auteur	origine	nombre

(1) Remplir à l'exception des interventions documentaires et reportages.

L édition de supports

Les exploitations commerciales et non commerciales des œuvres audiovisuelles éditées en DVD ou VHS par exemple, peuvent être déclarées à la Scam, indépendamment d'une télédiffusion. Sous réserve de votre contrat, la Scam peut vous verser des droits d'auteur perçus auprès de l'éditeur.

M spécificités de certaines œuvres

Cette rubrique est utile à la Scam pour, le cas échéant, orienter votre œuvre vers la commission compétente (commission du répertoire audiovisuel, commission des œuvres électroniques et informatiques, ou commission des œuvres de commande institutionnelle ou d'entreprises).

N mots-clés

Indiquez 10 mots-clés maximum en ne mentionnant qu'un mot en face de chaque chiffre. À terme, cette indexation permettra à la Scam de mieux répertorier vos œuvres.

O production

Les éléments de la production sont indispensables à l'identification de l'œuvre et donc indispensables d'être mentionnés. En cas d'autoproduction, indiquez votre nom ou le nom de votre société de production.

P numéro Isan

Le numéro Isan est un numéro international d'identification des œuvres. C'est un « tatouage » de l'œuvre pour mieux l'identifier sur les réseaux de diffusion numérique. C'est le producteur qui l'achète auprès de l'agence Isan. Ce numéro est donc à obtenir auprès du producteur. L'instauration de ce numéro étant récente il est possible que votre œuvre n'ait pas encore de numéro attribué.

Édition de supports (DVD, VHS...)			
titre du vidéogramme ou du coffret	éditeur	date d'édition	quantités
Adaptation			
<input type="checkbox"/> adaptation d'une œuvre littéraire éditée	titre de l'œuvre	éditeur	auteur
<input type="checkbox"/> adaptation à partir d'une ou plusieurs œuvres audiovisuelles préexistantes	titre de(s) l'œuvre(s)	auteur	origine durée
Spécificités de certaines œuvres			
<input type="checkbox"/> œuvre à caractère expérimental			
<input type="checkbox"/> œuvre comportant principalement des troncages ou des animations			
<input type="checkbox"/> œuvre institutionnelle et d'entreprise			
Mots-clés			
donner 10 mots-clés définissant le contenu (par ordre d'importance):			
1.	6		
2.	7		
3.	8		
4.	9		
5.	10		
Production			
nom et adresse de la (ou des) société(s) de production:			
adresse de production:			
pays de production:			
numéro ISAN de l'œuvre déclarée ^(*)			
(*) Le numéro ISAN est à obtenir auprès du producteur.			

L

M

N

O

P

